

*La reconfiguration de l'objet scientifique de la  
linguistique structurale: du signe au discours*

**The reconfiguration of the scientific object of  
structural linguistics: from sign to discourse**

EL-KACIMI Badreddine\*, Laboratoire langage et société,  
Université Ibn Tofail (Maroc)

badreddine.elkacimi@uit.ac.ma

date de soumission: 09/05/2021

date d'acceptation: 01/06/2021

date de publication: 07/06/2021

### Résumé

Le CLG est une pensée énigmatique proposant un ensemble de pistes théoriques pour l'étude de la langue dans un cadre scientifique, mais qui a aéré la voie pour des querelles et des interprétations disparates émanant des contradictions et d'ambiguïtés qu'il livre. Redéfinir un objet tangible de la linguistique a été un obstacle épistémologique contraignant son institutionnalisation comme une discipline autonome, cela est dû à sa globalité, peut-être, à l'hétérogénéité de la langue.

**Mots clés:** discours, énoncé, langue, linguistique, objet scientifique, phrase, signe, texte.

### Abstract

The CLG is an enigmatic thought offering a set of theoretical avenues for the study of language in a scientific setting, but which clears the way for the quarrels and disparate interpretations emanating from the contradictions and ambiguities in the book. Redefining a tangible object of linguistics has been an epistemological obstacle forcing its institutionalization as an autonomous discipline, this is perhaps due to the heterogeneity of the language.

**Key words:** speech, statement, language, linguistics, scientific object, sentence, sign, text.

---

\*Auteur correspondant

**1-Introduction:**

Le siècle dernier s'est singularisé par un remarquable foisonnement de domaines de recherches. On a assisté à la reconfiguration et l'institutionnalisation d'un ensemble de disciplines qui se veulent autonomes et scientifiques.

La linguistique moderne notamment est née en réaction épistémologique contre la grammaire traditionnelle normative qui se souciait du «bon usage» de la langue. Le CLG<sup>(1)</sup> de Ferdinand de Saussure, conçu comme œuvre inédite et révolutionnaire, permettrait de définir le cadre théorique et le statut scientifique de la linguistique.

L'originalité de la conception saussurienne émane non seulement de sa volonté d'adopter un point de vue largement objectif en excluant tout jugement de valeur, mais également de son identité empirique et descriptive envisageant de décrire les attitudes linguistiques auprès des locuteurs telles quelles.

Néanmoins, certains critiques jugent la pensée saussurienne d'être dépouillée de toute valeur scientifique, la réflexion éprouve d'ambiguïtés terminologiques et de contradictions méthodologiques adjugeant un horizon fertile pour les interprétations et les commentaires, surtout en ce qui concerne l'objet de la linguistique.

*«Ainsi, l'accès à la pensée de Saussure a tout à la fois été permis et entravé par le Cours, qui a tous les caractères d'une vulgate : indispensable, partout cité, sans valeur scientifique.»<sup>(2)</sup>*

Saussure manifeste une certaine hésitation dans l'identification précise de la nature de l'objet de la linguistique:

*«Le programme saussurien de la linguistique est un ingénieux compromis permettant de sauver la face. Il débouche, en un seul et même temps, sur l'identification d'un objet d'étude dans l'individu et d'une institution sociale dans la communauté.»<sup>(3)</sup>*

En effet, l'objet reste soupçonné, il a des aspects divers, on l'associe tantôt au signe, tantôt à la parole comme réalisation individuelle

voire au langage ou encore à la langue. De plus, les théories linguistiques postérieures ont été imprégnées par une divergence particulière, l'objet se redéfinit et se varie, sans relâche à maintes reprises, partant du signe jusqu'au discours.

### **2-Problématique:**

L'objet est un composant indispensable dans la constitution de la science, c'est le phénomène qui représente la réalité observable de la chose. Sa construction et sa délimitation sont un exercice compliqué qui ne dépend pas que des orientations épistémologiques, mais du positionnement méthodologique du chercheur, également des contextes sociaux et idéologiques. L'objet est alors d'une nature dynamique.

Avec l'édition du CLG et même après, on constate une disparité anormale dans la redéfinition de l'objet de la linguistique. De Saussure nous procure un ensemble de notions fondatrices (signe, langue, langage, parole) croisées, opposées ou même séparées, sans notifier clairement l'objet possible sur lequel la linguistique doit être focalisée. Peut-être l'objet de la linguistique n'est pas avoué dès le début, mais un fait qui se construit au cours de l'étude et s'articule sous forme de problématiques. Mais c'est encore critiquable, c'est déraisonnable d'entretenir une recherche sans avoir une idée sur la nature ou la complexité d'objet. A notre sens, le chercheur doit être bien renseigné sur l'objet sur lequel il réfléchira pour prendre préalablement son positionnement théorique, et méthodologique...

### **3-Hypothèse:**

Cet article est une opportunité pour réfléchir sur l'évolution de l'objet scientifique au sein de la linguistique structurale, on porte plus d'intérêt au mouvement d'idées qu'au ordre chronologique, en supposant que:

\* L'hétérogénéité de l'objet du langage a fait de la linguistique une science hybride.

\* La complexité de la redéfinition de l'objet a contraint l'institutionnalisa-

tion de la linguistique comme discipline autonome.

#### **4-Cadre conceptuel:**

D'habitude, la linguistique est conçue comme une science ayant pour «objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.»(4) Mais est-il raisonnable de dissocier la langue de son contexte sociale ? Saussure rattrape en commentant:

*«On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle formerait une partie de la psychologie sociale et par conséquent de la psychologie générale, nous la nommerons sémiologie et la linguistique n'est qu'une partie de cette science générale.»<sup>(5)</sup>*

A ce propos, d'après André Martinet:

*«Une étude est scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux.»<sup>(6)</sup>*

Il est sûr et certain que les langues sont des phénomènes aux aspects multiples, leurs réalisations sont extrêmement variées : mots, énoncés, phrases, textes, discours etc.,

La linguistique aujourd'hui est répartie à quelques domaines y compris les plus traditionnelles (phonétique, la syntaxe, rhétorique, la morphologie, la phonologie...). Elle a donné naissances à un bon nombres de champs disciplinaires comme la psycholinguistique qui s'intéresse aux comportements verbaux dans leur dimension psychologique, la sociolinguistique qui porte sur la relation entre le langage et la société, la neuro-linguistique qui traite les troubles du langage en fonction des structures cérébrales, la linguistique s'est élargie aussi pour toucher la lexicologie, l'analyse du discours, l'aménagement linguistique, la dialectologie...

D'ici, une idée qui nous nous impose, d'une part la langue est un objet qui se trouve au carrefour de plusieurs domaines à la fois, ce qui montre la fertilité et la complexité du fait, d'autre part, la linguistique l'aborde d'un point de vue interne comme structure qui fonctionne selon

des paramètres précis, et d'un point de vue externe en situant la langue dans son contexte social.

L'importance de l'objet scientifique ne relève pas seulement d'être une construction mentale primordiale dans le processus de la recherche mais aussi de son pouvoir d'accorder le statut scientifique à une discipline donnée.

L'objet est nécessaire dans la construction de la réalité, il permet de s'interroger sur les aspects de la réalité qu'on souhaite expérimenter. L'identification préalable de l'objet signifie que le chercheur précise la démarche méthodologique, construit les représentations conceptuelles, réfléchit sur les instruments d'observation et d'analyse et formule les hypothèses, donc tout cet ensemble enchaîné dépend de l'objet et de sa nature.

Certes, l'objet est un arrangement mental très compliqué qui n'est pas du tout spontanée ou sans critères. L'objet ne devient scientifique que s'il existe en tant que construction homogène et cohérente dans la réalité sociale et, concret valable à l'observation itérative qui fait de lui un phénomène.

*«La science est un domaine de recherche dont le but est d'expliquer une réalité donnée. Toute explication du réel qui ne se fonde pas sur des paramètres observables, pouvant être précisément définis et non subjectifs, n'est pas une science.»<sup>(7)</sup>*

Dans ce présent manuscrit, nous allons s'attarder que sur l'essentiel qui relève de notre problématique sans plus de détails.

La langue est selon la conception saussurienne un « système de signes », et une « institution sociale », en d'autres termes, cet ensemble de signes ne soit achevé que conventionnellement à l'encontre d'une communauté:

*«Car une langue n'est jamais achevée chez un individu isolé, mais elle n'existe parfaitement que dans la collectivité.»<sup>(8)</sup>*

Supposant d'emblée que la langue est ce système commun d'association et de coordination de signes, à cet égard peut-on pas la concevoir

comme un pur objet social ?

Saussure n'explicite pas d'une façon claire l'objet intégral de la linguistique, peut-être c'est parce que la langue représente un caractère étrange:

*«Il n'y a pas d'objet intégral de la linguistique, car la composition d'une multitude de points de vue n'aboutit qu'à un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles.»<sup>(9)</sup>*

Saussure approuve une difficulté de déterminer l'objet de la linguistique, en raison de plusieurs dualités de la langue, notamment langue vs langage et langue vs parole.

*«Il n'y a donc qu'une solution : la linguistique est créée par le choix d'un point de vue sélectif et spécifique. Définir l'objet de la linguistique c'est adopter un point de vue qui crée l'objet langue à l'intérieur du langage considéré comme un ensemble plus englobant.»<sup>(10)</sup>*

La dualité caractérise aussi le signe. Saussure le présente comme ayant une double identité, une conceptuelle graphique (signifiant) l'autre acoustique (signifié).

*«Les signes dont la langue est composée ne sont pas des abstractions, mais des objets réels. on peut les appeler les entités concrètes de cette science.»<sup>(11)</sup>*

Les deux sont articulés arbitrairement, mais qui font objet d'une entente entre les individus dans une communauté linguistique donnée. Nonobstant, le système des signes d'une société n'est pas pris toujours d'une convention négociée entre les usagers mais cela peut être imposé.

La valeur de signe dépend de sa position avec les autres unités psychiques dans le système, et le plus souvent, le signe équivaut par excellence le lexème ou le mot, autrement dit, la langue est un réseau de mots. De ce fait, La linguistique saussurienne n'est-elle pas une linguistique du mot?

Le triple concept polémique : langue, langage, et parole nous met

encore dans la complexité de redéfinition de l'objet de la linguistique. Bien que la langue soit un système conventionnel de signes arbitraires subissent des remaniements phonétiques et sémantiques, la parole est individuelle, c'est une réalisation particulière et concrète par un locuteur:

*«La langue est intérieure, mais elle est en même temps le produit d'un accord collectif, d'une convention sociale : elle existe de la même manière dans la tête de tous les membres de la collectivité, alors que son utilisation, la parole, est individuelle et peut varier dans une certaine mesure d'un individu à un autre.»(12)*

Cette opposition ne se limite pas à ce stade conceptuel, mais elle le dépasse à ce qui est méthodologique, si la langue est envisagée tel un code commun invariant et homogène, la parole est au contraire constatée comme l'exécution de ce code variablement par les individus, ce qui fait d'elle un ensemble hétérogène. Par conséquent, tout ce qui est langue est le domaine de la linguistique interne, tandis que tout ce qui relève de la parole est le domaine de la linguistique externe. Mais cette distinction ne semble pas fragile et faible ? La linguistique peut avoir deux objets à la fois, la langue et la parole ? Saussure à l'intention de donner la primauté à laquelle des deux ? Pourquoi cette position confuse, Inviter à l'étude de la langue sans interdire l'exploration de la parole?

Selon le commentaire Ch. Bally et A. Séchehaye, dans la préface de la première édition du cours, Saussure avait l'idée de présenter une théorie de la linguistique de la parole, mais la mort l'empêchait de l'aborder indépendamment de la langue.

Dans le même sens, la relation entre langue et langage est remise en cause. Le langage est une faculté humaine et universelle faisant partie de notre patrimoine génétique, ce dernier englobe la langue comme produit social, c'est-à-dire que le langage tient deux formes, une sociale (langue), l'autre (individuelle). C'est en raison de son caractère hétérogène, permettant d'inclure toute sorte de manifestations linguistiques ou non linguistiques, qu'il a été disqualifié comme objet disciplinaire.

*«Pris dans sont tout, le langage est multiforme et hétéroclite, à cheval sur plusieurs domaines à la fois physique, physiologique et psychique, il appartient au domaine individuel et au domaine social.»<sup>(13)</sup>*

Du point de vue méthodologique, la langue doit être abordé d'un point de vue synchronique en se méfiant de l'histoire selon le principe de l'immanence qui rejette toute détermination extérieure.

*«L'idée fondamentale de ce cours : la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.»<sup>(14)</sup>*

Deux constats qui nous semblent clairs dans le CLG, le premier est que la linguistique a pour objet la description de l'ensemble des signifiants et des signifiés différentiels et de leurs relations dans un moment singulier de l'histoire. Le deuxième, le langage devrait être décrit comme une structure formelle et inhérente, en admettant que la réalité de l'objet est inséparable de la méthode.

Cette linguistique a nourri surtout la réflexion grammaticale de l'époque où la phrase a occupé une place primordiale c'est le type par excellence du syntagme.

Saussure pense que la phrase «appartient à la parole, non à la langue.»<sup>(15)</sup> la phrase donc nous agrée le passage autant au domaine de la communication que du discours:

*«Avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours. Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment.»<sup>(16)</sup>*

La phrase n'est pas une combinaison de mots juxtaposés aléatoirement, mais c'est un:

*«Système d'articulations liées entre elles par des rapports phonétiques, grammaticaux, psychologiques et qui, ne dépendant grammatica-*



lement d'aucun ensemble, est apte à représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant.»<sup>(17)</sup>

La phrase ne peut pas être définie qu'à partir de sa forme mais aussi de son contenu, alors:

«La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours. [...] C'est une unité complète, qui porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée.»<sup>(18)</sup>

Sa description s'articulera sur deux plan, forme et contenu, ce qui fait appel à la syntaxe assigné de segmenter les constituants et de les classer afin d'établir le fonctionnement selon lequel ils se régissent et, de faire appel également à la sémantique pour repérer le sens.

«La phrase est un assemblage logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens complet ; elle est la véritable unité linguistique.»<sup>(19)</sup>

Certains linguistes ont mis l'accent sur la nécessité de dépasser la pensée saussurienne du signe comme principe unique duquel découle la structure et l'activité du langage.

C'était grâce aux travaux de Benveniste, et plus ou moins tardivement de Maingueneau et Orecchioni que l'énonciation a reconnu son statut. Elle s'inscrit généralement dans la linguistique de la parole ou de discours, c'est un acte unique qui s'arrange entre un émetteur et un récepteur dans une situation particulière.

Dans cette optique, la théorie énonciative se focalise sur l'énoncé étant l'exercice concret de la langue comme objet linguistique. L'étude des énoncés s'intéresse essentiellement aux indices de l'énonciation, évidemment les deixis acquiesçant de cerner la subjectivité d'un auteur dans son langage, ainsi que les circonstances spatiales et temporelles divulguant le moment ou l'endroit dans lequel le locuteur se situe.

«Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs,

qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du sujet pris comme repère: «ceci, ici, maintenant», et leurs nombreuses corrélations «cela, hier, l'an dernier, demain.»<sup>(20)</sup>

La phrase comme unité linguistique a captivé l'intérêt aussi de A. Martinet, probablement, ses travaux sont rarement discutés, épuisés sans avoir la chance d'être réédités. Pourtant, ses réflexions fonctionnelles synthétisées dans son ouvrage Syntaxe générale ont accordé une place typique aux rapports syntaxiques des éléments dans une phrase. A côté de la double articulation (morphème et phonèmes) qui représente le noyau de sa doctrine, Martinet a développé les termes «sujet» et «prédicat» comme constituants de la phrase et «le thème» et «le rhème» qui s'attachent au message ou l'énoncé transmis.

Les distributionnalistes admettent le caractère fondamentalement arbitraire du signe, mais sans tenir compte au signifié, les phrases ne seront abordées donc qu'au niveau de leurs formes car pour eux le sens est non observable et ambulant dépend du contexte. Influencé par la théorie behavioriste, ils mettent en cause la méthode mentaliste intuitive et adopte une méthode mécaniste favorisant l'observation rigoureuse des manifestations extérieures du comportement, la tâche de linguiste est de décrire les relations syntagmatiques en fonction du double principe : stimulus et réponse.

A l'encontre toujours de la linguistique américaine, Chomsky s'oppose aux structuralistes -sachant qu'on le considère ainsi parmi eux- du fait que leur méthode est taxinomique s'appuyant sur un nombre fini dénoncés sans offrir aucune explication. Il propose donc une grammaire universelle capable à partir d'un nombre précis de structures d'engendrer une infinité de phrases, son approche vise d'optimiser l'adéquation entre le modèle descriptif et explicatif.

*«La grammaire générative considère la linguistique comme une science cognitive, s'inscrivant dans l'étude de la psychologie et de la biologie humaine. Elle fait l'hypothèse que la grammaire est un organe mental autonome. Comme les autres organes physiques, la grammaire n'est pas*

*apprise, mais se développe à partir d'un programme génétique, sous l'influence, dans une certaine mesure, de l'environnement, comme d'autres organes mentaux tels que la vision.»<sup>(21)</sup>*

Chomsky distingue deux conceptions fondatrices, la compétence qui s'agit des structures cognitives innées permettant l'acquisition d'une langue donnée par un natif, et la performance qui correspond à l'exercice réelle du langage par un sujet dans une situation concrète. Sa théorie généralement s'avère habile d'expliquer la créativité du sujet parlant.

La phrase a été l'unité grammaticale la plus préférable par excellence pour les études syntaxiques, mais l'ambition était de dépasser cette notion à une autre supérieur, on signifie ici celui du texte.

Le texte est conçu comme une extension de la phrase, la compétence chomskienne est adéquate aussi pour le texte, un natif est capable de tisser un ensemble infini de textes, comme il a l'habileté de distinguer entre les textes cohérents et les textes incohérents, et de procéder à leur niveau de grammaticalité et d'acceptabilité.

*«Puisque le sujet parlant peut produire/ interpréter un nombre infini de discours différents, sa compétence est nécessairement une compétence textuelle. Il est très peu probable, et même impossible, que la production et la perception d'énoncés textuels s'opère par une concaténation non réglée de phrases isolées.»<sup>(22)</sup>*

Halliday et Hasan sont parmi les pionniers de l'analyse textuelle, ils considèrent le texte pas comme un simple enchaînement de phrase, mais comme un élément d'usage du langage :

*«Un texte est une unité de langue utilisée. Ce n'est pas une unité grammaticale, comme une phrase ; et n'est pas défini par sa taille. Un texte n'est pas quelque chose comme une phrase mais seulement plus grand, il diffère d'une phrase en nature.»<sup>(23)</sup> (Traduction personnelle)*

Le générativisme a l'intention d'envisager le texte comme une phrase étendue. Or, de nature le texte n'est pas qu'une grande unité grammaticale, les contraintes auxquelles est soumis le texte sont pas du même

ordre que celles de la phrase. De plus, nous ne parlons pas d'une suite d'énoncés disparates sans aucun lien, mais d'un ensemble de sorte que son étude devrait suivre l'enchaînement du texte dans sa globalité non seulement comme une unité grammaticale et unité sémantique.

*«Un texte (...) n'est pas un simple enchaînement de phrases (...). Un texte ne doit pas du tout être vu comme une unité grammaticale, mais comme une unité d'une autre espèce : une unité sémantique. Son unité est une unité de sens en contexte, une texture qui exprime le fait que, formant un tout, il est lié à l'environnement dans lequel il se trouve placé.»<sup>(24)</sup>*

La linguistique du texte comme unité interrelationnelle humaine qui s'inscrit dans le domaine de la linguistique du discours. Entre la notion du texte et du discours, on retrouve maintes dissimilarités. Le texte est le plus souvent associé à l'écrit, tandis que le discours fait allusion à l'oral, en d'autres termes, le texte est un «objet formel abstrait», quant au discours c'est une «pratique sociale concrète.»<sup>(25)</sup> Cette opposition est reprochable puisque le texte peut être un exercice oral. C'est probable que la nuance est due en grande partie au contexte, c'est-à-dire que le discours est un texte ancré dans une situation de communication particulière, tandis que le texte est un objet abstrait dépossédé de contexte.

**Discours = énoncé + énonciation.**<sup>(26)</sup>

Cette distinction nous semble stricte mais injuste à l'égard du texte car il n'est pas une séquence linguistique close, en revanche, il s'ouvre sur un monde extérieur.

La linguistique discursive a connu son essor avec notamment les travaux de Austin ayant développé la théorie des actes de langage, et ceux de Pierce et son disciple Morris sur le pragmatisme. L'analyse de la signification d'une phrase appartient à la sémantique, tandis que l'étude de la contextualisation des énoncés ainsi que la manière dont ils réagissent dans une situation langagière appartient à la pragmatique.

*«La pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation*

*discursive.»*<sup>(27)</sup>

Soit l'analyse linguistique soit l'analyse pragmatique, l'une complète l'autre, si la première traite ce qui est syntaxique et sémantique, la deuxième vise à donner une interprétation complète de la compétence discursive d'un locuteur. Le langage n'est pas à ce propos un simple moyen exprimant la pensée, mais c'est une manière d'agir.

*«...le langage ne peut plus être conçu comme un simple moyen de présenter la pensée. Il apparaît comme un moyen d'agir, plus précisément comme un moyen pour le locuteur de provoquer un face à face avec son allocataire, dans l'intention de le faire réagir, d'une manière ou d'une autre, à un certain état de choses.»*<sup>(28)</sup>

D'après ce survol théorique, il nous paraît clairement que la linguistique structurale s'est développée dans un contexte polémique qui se réitère constamment par l'émergence de nouvelles théories, ce qui fait d'elle un champ systémique et dynamique. Son institutionnalisation telle une science à part entière a représenté un défi épistémologique incontournable, l'hétérogénéité de la langue a complexifié notamment sa redéfinition comme objet scientifique.

Les linguistes franchissent les notions, qui ont été esquissées, le plus souvent, sous forme de dualité et de clivage, avec un appui sur la nécessité de dépasser un objet pour adopter un autre, allant du signe, passant par l'énoncé et la phrase, en arrivant au texte puis encore au discours. Quel que soit l'objet, les différentes approches ont mis le point sur la forme plus que le sens, se sont intéressées davantage aux combinaisons internes qu'aux conditions de reproductions extérieures.

**Références:**

- (1) Cours de linguistique générale est parvenu en forme d'une œuvre, publiée en 1916, élaborée par deux disciples de Saussure : Ch. Bally et A. Sechehaye à partir de notes prises durant les 3 cours professés par Saussure de 1906 à 1911.
- (2) Christian Puech. (2013). Présentation du dossier : Est-il temps de faire l'histoire des structuralismes. Dossiers d'HEL, SHESL. Les structuralismes linguistiques : problèmes d'historiographie comparée, 3, pp.1-12.
- (3) Roy Harris. (1987). The language machine. Ithaca: Cornell University Press, p. 44.
- (4) Saussure. (1971). Cours de linguistique générale, éd. Bally et Sechehaye, Paris : Payot, p. 317.
- (5) Ibid.33.
- (6) A. Martinet. (1960). Eléments de linguistique générale, Paris, p. 6-7.
- (7) Ezio RolettoSTER. (1998). La science et les connaissances scientifiques : points de vue de futurs enseignants. N° 26, p, 17.
- (8) CLG. Chapitre III,
- (9) Saussure, F. (1986). Cours de linguistique générale. Edition critique établie, introduite et commentée par Tullio de Mauro. Paris : Payot, p, 24-25.
- (10) Ibid. : 27.
- (11) Ibid. P, 144.
- (12) Bibeau, G. (1983). Ferdinand de Saussure. Québec français, (50). Numéro 50. P, 94-95.
- (13) Saussure. (1971). Cours de linguistique générale, éd. Bally et Sechehaye, Paris : Payot, p. 25.
- (14) Ibid. 317.
- (15) Ibid. 178.
- (16) Émile Benveniste. (1966). Problèmes de linguistique générale. Paris, Éditions Gallimard. p. 30.
- (17) Marouzeau, Jules. (1961). Lexique de la terminologie linguistique. Français, allemand, anglais, italien. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner, p, 177.
- (18) Émile Benveniste. (1966). Problèmes de linguistique générale. Paris, Éditions Gallimard. P, 129.

- (19) Grevisse Maurice. (1964). Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui. Duculot et Hatier. P, 23.
- (20) Émile Benveniste. (1966). Problèmes de linguistique générale. Paris, Éditions Gallimard. P, 262.
- (21) J. Guéron, 1993, « La Grammaire Générative », dans Les théories de la grammaire anglaise en France, Cotte et alii éd, Paris, Hachette.
- (22) Van Dijk. (1973). Grammaires textuelles et structures narratives in Sémiotique narrative et textuelle. Larousse Université, p. 183.
- (23) Halliday Michael A. K., Hasan Ruqaiya . (1997). Cohesion in English, Longman, London-New York ; 15e éd. P . 1-2.
- (24) Ibid. p 293.
- (25) Denis Slakta. (1975). « L'ordre du texte », Études de linguistique appliquée. P. 30. 30-42
- (26) Anita Carlotti. (2011). Phrase, énoncé, texte, discours de la linguistique à la grammaire scolaire. Lambert-Lucas, Limoges. P, 52.
- (27) Armengaud Françoise. (2007). « Introduction », La pragmatique, Paris, Presses Universitaires de France, «Que sais-je ?», p, 5.
- (28) Gardiner, A. H., (1951), Langage et acte de langage, aux sources de la pragmatique, University Press, Oxford. P, vii.

